

24 avril 2007

**07.349**

**Question Lydia Renzo**

**Heures d'éducation physique**

Dans le cadre de l'enseignement du secondaire II, nous souhaiterions connaître le bilan des heures d'éducation physique dispensées dans le canton.

Le nombre d'heures dispensées est-il en concordance avec la législation fédérale en la matière?

Sachant que les restrictions budgétaires ont eu des influences négatives sur les activités facultatives remplaçant ou compensant la troisième heure de sport, tels les camps de ski, les camps verts, etc, nous souhaiterions connaître les intentions du Conseil d'Etat pour remédier à cette situation, dans le contexte de prévention de l'obésité et des maladies qui y sont liées, de l'intégration sociale et le prévention de la violence.